

OLALITIO OFFRE CETTE GARANTIE LIMITÉE À L'ORIGINAL ACHETEUR AU DETAIL DE CETTE BATTERIE. CETTE LIMITÉE LA GARANTIE N'EST PAS TRANSFÉRABLE NI ASSIGNABLE.

1. Combien de Temps Dure Cette Garantie

Olalitio S.L. offre une garantie constructeur de 2 ans pour ses produits de batteries lithium d'entrée de gamme, qui comprennent les modèles OLA-12-130-L, OLA-12-150-L et OLA-12-200-L.

La période de garantie commence à partir de la date du bon de livraison.

La période de garantie n'est pas prolongée après l'apparition du remplacement ou de la réparation.

Cette garantie est valable pour toutes les batteries Olalitio dont la date d'achat est le 18/10/2021 ou après. Sont exclus les accessoires, consommables et autres pièces jointes à la batterie.

2. Comment Obtenir un Service de Garantie

Contactez le centre de service Olalitio (contacto@olalitio.com) par e-mail directement ou au plus tard 10 jours après la survenance du défaut ou de l'anomalie.

Formulaire de demande de garantie

*Nommer le premier Dernier

*Adresse e-mail:

*Numéro de facture:

*Modèle de batterie :

*Date d'achat:

*Nom du revendeur (client final uniquement) :

*Numéro de téléphone:

*Adresse:

*Motif de la demande de garantie :

Des photos ou vidéos sont également attendues si possible.

Lorsque vous avez des questions après l'achat de nos batteries, nous vous aiderons ou de le résoudre par e-mail ou par téléphone dans les 48 heures.

Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité d'Olalitio est limitée au remplacement, à la réparation et au remboursement de la batterie.

30 premiers jours : remboursement du prix d'achat d'origine avec retour de la batterie

30 jours à 2 ans : Nous réparerons la batterie gratuitement. Si la réparation n'est pas possible, un remplacement gratuit de la batterie sera fourni.

Toutes les batteries défectueuses sous garantie deviennent la propriété d'Olalitio.

3. Ce qui n'est pas Couvert

La promesse de garantie ne couvrira pas les dommages indirects et/ou les défauts ci-dessous (mais sans s'y limiter) :

- (a) Accidents, mauvaise utilisation, abus, utilisation anormale, dégâts des eaux, conditions anormales, modifications de la batterie ;
- (b) Dommages dus à une installation, un fonctionnement, un entretien et/ou un stockage inappropriés ;
- (c) Tout dommage à la batterie résultant d'utilisations autres que celles prévues ;
- (d) Ouverture, altération ou modification non autorisée de la batterie ;
- (e) Dommages lors de la manutention, y compris les dommages rencontrés lors de l'expédition ;
- (f) Dysfonctionnement d'autres appareils connectés

4. Réclamation

Olalitio se réserve le droit de refuser une demande de garantie si la copie de la facture ne peut être fournie.

La condition d'une demande de garantie est un défaut ou un dysfonctionnement qui ne permet plus l'utilisation prévue de la batterie.

En cas de réclamation au titre de la garantie, veuillez nous contacter. Pour vérifier la demande de garantie, le garant doit être autorisé à examiner les batteries, en les envoyant. Un emballage sécurisé doit être pris pour éviter d'endommager les batteries, en transmission.

5. Lieu d'exécution et juridiction

La loi espagnole s'applique à cette garantie. En cas de litiges ou de réclamations, le lieu de juridiction est à Saragosse, Espagne.

6. Droit Exclusif Olalitio

La clause de garantie ne s'applique pas à l'apparence de la batterie. Le droit de modifier et d'interpréter définitivement cette clause de garantie appartient à Olalitio.